

REGLEMENT DU JEU-CONCOURS

« Vive le printemps avec Petit Ours Brun ! »

Article 1 : Société organisatrice

- **BAYARD PRESSE**, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 16.500.000 Euros, dont le siège social est situé au 18 rue Barbès, 92128 MONTROUGE cedex,

organise du jeudi 30 mars 2017 au dimanche 30 avril 2017 inclus (ci-après « la Date de Clôture ») un jeu-concours intitulé « Vive le printemps avec Petit Ours Brun ! ».

Article 2 : Conditions de participation

Ce jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat est ouvert à toute personne physique âgée de 2 ans au moins à la date de clôture du jeu-concours, à l'exception de l'ensemble du personnel de la société organisatrice et des sociétés ayant collaboré à son organisation ou à sa réalisation, ainsi que leurs familles.

Ce jeu-concours est ouvert aux personnes physiques résidant en France métropolitaine, en Corse, hors D.O.M T.O.M et principauté de Monaco.

La société organisatrice se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu-concours et ne pourra, en cas de gain, bénéficier du lot.

Aucune demande de remboursement des frais de participation ne sera prise en compte par la société organisatrice.

Article 3 : Déroulement du jeu-concours

Le jeu-concours se déroule de la manière suivante :

- Pour le public :

Pour participer, il suffit de :

Se prendre en photo avec la PLV silhouette Petit Ours Brun (PLV générique avec 4 barquettes contenant les 4 magazines presse de Petit Ours Brun datés avril), présente dans les cent quatre vingt quinze (195) points de vente participants (cf. Article 3 bis : Liste des points de vente participants), et envoyer cette photographie sur la page Facebook officielle de Petit Ours Brun @fandePetitOursBrun ou à l'adresse mail petitoursbrun@bayard-presse.com entre le 30 mars 2017 et le 30 avril 2017.

- Les 300 gagnants seront choisis par tirage au sort au plus tard le 31 mai 2017.

- Les gagnants seront prévenus par courrier électronique avant le 30 juin 2017.

La liste des gagnants pourra être obtenue sur simple demande écrite à :

Bayard Jeunesse
Service marketing-Héros
18 rue Barbès
92128 MONTROUGE Cedex

- Un challenge vendeur pour les points de vente participants, pour récompenser 5 adhérents sur la base de leurs progressions de ventes par rapport aux numéros homologues 2016 (en pourcentage et en exemplaires).

- Les 5 meilleurs vendeurs seront sélectionnés au plus tard le 31 mai 2017.

- Les 5 meilleurs vendeurs seront prévenus par courrier électronique avant le 30 juin 2017.

La liste des gagnants pourra être obtenue sur simple demande écrite à :

Bayard Jeunesse
Service marketing-Héros
18 rue Barbès
92128 MONTROUGE Cedex

Article 3 bis : Liste des points de vente participants

Les points de vente participants, au nombre de cent quatre vingt quinze (195), sont les suivants :

NIM	CCpt	Nom	Adresse1	Adresse2	Ville	Code Postal
0010036	MAISON DE LA PRESSE	CUZIN	73 GRANDE RUE		BELLEY	01300
0010050	MAISON DE LA PRESSE	MOIROUX	4 RUE D'ESPAGNE		BOURG EN BRESSE	01000
0010075	MAG PRESSE	LANDAIS	C.CIAL HYPER LECLERC	1380 BD CRETES DU REVERMONT	BOURG EN BRESSE CEDEX	01006
0010125	MAISON DE LA PRESSE	SEINTURIER	185 AVENUE DE GENEVE		DIVONNE LES BAINS	01220
0010143	MAG PRESSE	DUGUEY	C.CIAL CARREFOUR MARKET	75 ROUTE DES VERTES CAMPAGNES	GEX	01170
0010150	MAISON DE LA PRESSE	GREFF	C.CIAL CARREFOUR		SEGNY-GEX	01170
0010209	MAISON DE LA PRESSE	LYAUDET	4 PLACE VAUGELAS		MEXIMIEUX	01800
0010357	MAG PRESSE	CADEL RAVET	319 RUE PROSPER CONVERT		VIRIAT	01440
0010655	MAG PRESSE	PANETTO	C.CIAL HYPER ITM DE L'AVIATION	ZAC LE MARAIS DES TERREAUX	AMBERIEU EN BUGEY	01500
0020240	MAISON DE LA PRESSE	DEBRUN	7-9 PLACE DES DROITS DE L'HOMME		LAON	02000
0020406	MAG PRESSE	LEGRAND	C.CIAL HYPER ITM	RUE AUGUSTE DELAUNE	GAUCHY	02430
0020508	MAISON DE LA PRESSE	LACOUR	23 PLACE DU DR HENRI MOUFFLIER		VILLERS COTTERETS	02600
0040024	MAISON DE LA PRESSE	TROCHON	67 BD GASSENDI		DIGNE LES BAINS	04000
0050008	MAISON DE LA PRESSE	HERITIER	18 RUE CENTRALE		BRIANCON	05100
0050284	MAG PRESSE	HERITIER	C.CIAL CARREFOUR MARKET	CENTRE D'ACTIVITES SUD	BRIANCON	05100
0050368	MAG PRESSE	PALUMBO	C.CIAL GEANT	LIEU DIT GRANDE BOUCLE 2	BRIANCON	05100
0060127	MAISON DE LA PRESSE	MOESAN	C.CIAL GEANT CASINO	791 AVENUE DE FREJUS	MANDELIEU LA NAPOULE	06210
0060217	MAISON DE LA PRESSE	GALEA	35 AVENUE DE VERDUN		MENTON	06500
0060547	MAG PRESSE	BORLET-HOTE	52 AVENUE DE LA REPUBLIQUE		NICE	06300
0070079	MAISON DE LA PRESSE	FUERTES	29 AVENUE MARX DORMOY		LA VOULTE/RHONE	07800
0070649	MAISON DE LA PRESSE	TORTEL	3 BOULEVARD JEAN MATHON		AUBENAS	07200
0080026	MAISON DE LA PRESSE	ROGUIN	53 RUE DE LA REPUBLIQUE		CHARLEVILLE MEZIERES	08000
0110030	MAISON DE LA PRESSE	BASTOUIL	76 RUE GEORGES CLEMENCEAU		CARCASSONNE	11000
0110474	MAG PRESSE	CASTAN	C.CIAL HYPER ITM PONT ROUGE		CARCASSONNE	11000
0120025	MAISON DE LA PRESSE	VERDUN	46 AVE GAMBETTA		CAPDENAC GARE	12700

0120113	MAISON DE LA PRESSE	ATGER	1 RUE FERRER		MILLAU	12100
0120153	MAG PRESSE	RENAULT	21 RUE DE LA MURAILLE		RIGNAC	12390
0120232	MAISON DE LA PRESSE	FRANCES	12 PLACE DE LA REPUBLIQUE		VILLEFRANCHE DE ROUERGUE	12200
0130024	MAG PRESSE	BERENI	1 AVENUE HENRI MAURIAT		AIX EN PROVENCE	13100
0130800	MAISON DE LA PRESSE	CHALAYE	7 COURS DU QUATRE SEPTEMBRE		MARTIGUES	13500
0131156	MAISON DE LA PRESSE	DIEZ	268 BD BAILLE		MARSEILLE 5	13005
0131651	MAG PRESSE	CHERAA	RESIDENCE GAI SOLEIL	Batiment B lieu dit LAURE	GIGNAC LA NERTHE	13180
0140134	MAG PRESSE	TEBALDINI	C.CIAL E.LECLERC	24-26 RUE LANFRANC	CAEN	14000
0140184	MAG PRESSE	TEBALDINI	C.CIAL HYPER LECLERC	190 RUE DE ROCQUANCOURT	IFS	14123
0140404	MAISON DE LA PRESSE	ADELINE	3 RUE HAMELIN		PONT L'EVEQUE	14130
0140439	MAISON DE LA PRESSE	TANNE	30 RUE DE FALAISE		ST PIERRE/DIVES	14170
0150203	MAISON DE LA PRESSE	GANTOIS	1 PLACE DE LA GRANDE FONTAINE		MAURS	15600
0160130	MAISON DE LA PRESSE	MEBROUK	32/34 ET 36 RUE D'ANGOULEME		COGNAC	16100
0170064	MAISON DE LA PRESSE	DUPLOUY	65 RUE DE LA HALLE		FOURAS	17450
0170373	MAISON DE LA PRESSE	DELAHAYE	1 RUE GAMBETTA		ROYAN	17200
0170415	MAG PRESSE	GREGOIRE	C.CIAL HYPER U	70 COURS MARECHAL LECLERC	SAINTES	17100
0180007	MAISON DE LA PRESSE	JAMOT	5 RUE DU PRIEURE		AUBIGNY/NERE	18700
0200017	MAISON DE LA PRESSE	VILLANOVA	AEROPORT NAPOLEON BONAPARTE	CAMPO DELL ORO	AJACCIO	20090
0200205	MAG PRESSE	SMERDJEAN	C.CIAL LA VIVA		PORTICCIO	20166
0200264	MAISON DE LA PRESSE	MELGRANI	2 RUE FESCH		AJACCIO	20000
0210268	MAISON DE LA PRESSE	THIBEAULT	1 ET 3 RUE DU MARCHÉ		SAULIEU	21210
0220180	MAISON DE LA PRESSE	COLLIER	5 PLACE DE LA REPUBLIQUE		PAIMPOL	22500
0220237	MAISON DE LA PRESSE	ROULLE	7 RUE AMIRAL CHARNER		PLENEUF VAL ANDRE	22370
0220335	MAG PRESSE	VIOT	C.CIAL HYPER LECLERC	2 RUE DU GRAND QUARTIER	PLERIN	22190
0220586	MAISON DE LA PRESSE	LOZAHIC	3 PLACE STE ANNE		TREGASTEL	22730
0240698	MAISON DE LA PRESSE	FAURE	C.CIAL LECLERC	16 RUE DU CLOS CHASSAING	PERIGUEUX	24071
0250177	MAISON DE LA PRESSE	TURBERG	21 RUE DE LA GARE		FRASNE	25560
0250311	MAISON DE LA PRESSE	HALTER	3 RUE PIERRE BERCOT		VILLERS LE LAC	25130
0260197	MAISON DE LA PRESSE	PASCAL/BOMBLED	C.CIAL HYPER LECLERC	95 RUE CLAIR	ST PAUL LES ROMANS	26750
0260528	MAISON DE LA PRESSE	CHASTAN	35 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND		BUIS LES BARONNIES	26170
0270361	MAG PRESSE	CALLENS	C.C INTERMARCHÉ	RUE DES PRES	ST MARCEL	27950
0290169	MAISON DE LA PRESSE	QUENEHERVE	1 PLACE JEAN-JAURES		CONCARNEAU	29900
0290709	MAISON DE LA PRESSE	LIZEN - QUEMERE	30 PLACE DE LA REPUBLIQUE		PONT L'ABBE	29120
0300399	MAISON DE LA PRESSE	PRONE	20 RUE GAMBETTA		ST GILLES	30800
0300441	MAISON DE LA PRESSE	RIBIERRE	7 BOULEVARD GAMBETTA		UZES	30700

0310020	MAISON DE LA PRESSE	MASSIP	38 GRANDE RUE		BAZIEGE	31450
0310469	MAISON DE LA PRESSE	HERRADA	8 RUE DU POIDS DE L'HUILE		TOULOUSE	31000
0310702	MAG PRESSE	RUZZICA	272 ROUTE DE LAUNAGUET		TOULOUSE	31200
0330371	MAISON DE LA PRESSE	FOURNIER	C.CIAL SUPER SIMPLY MARKET	19 AVENUE MARECHAL GALLIENI	MERIGNAC	33700
0330473	MAISON DE LA PRESSE	DESSANT	21 BD DE LA PLAGE		CAP FERRET	33970
0330662	MAISON DE LA PRESSE	LEPAGE	11 COURS MARECHAL LECLERC		LEOGNAN	33850
0340690	MAG PRESSE	FARAU	C.CIAL HYPER LECLERC	ZAC ST ANTOINE - R.N.113	ST AUNES	34130
0341030	MAISON DE LA PRESSE	SEVESTRE	C.CIAL HYPER GEANT ODYSSEUM	2 PLACE DE LISBONNE CS 41017	MONTPELLIER	34060
0350030	MAISON DE LA PRESSE	KERVOERN	40 RUE DU PORT		CANCALE	35260
0350229	MAG PRESSE	HEMERY-KERLAU	PLACE DE LA REPUBLIQUE		REDON	35600
0350366	MAG PRESSE	VAISSIERE	3 RUE DU MORBIHAN		RENNES	35700
0350367	MAG PRESSE	COLOMBIER	C.CIAL HYPER ITM LONGCHAMPS	1 ALLEE MORVAN LEBESQUE	RENNES	35700
0350651	MAG PRESSE	GEFFROY/BRIAND	C.CIAL HYPER CORA OPERA	ZAC DE LA GIRAUDAIS	PACE	35740
0370061	MAISON DE LA PRESSE	VALIBUS	1 RUE GAMBETTA		CHATEAU RENAULT	37110
0370262	MAISON DE LA PRESSE	OGOR	6-8 PLACE DU GENERAL LECLERC		JOUE LES TOURS	37300
0370295	MAG PRESSE	MINIOT	14 RUE ROSENBERG		ST PIERRE DES CORPS	37700
0380012	MAISON DE LA PRESSE	DUFRENOY	70 PLACE JULIEN BERTRAND		AUTRANS	38880
0380295	MAG PRESSE	COMTE	3 RTE DE GRENOBLE-PONT DE VENCE		ST EGREVE	38120
0380404	MAISON DE LA PRESSE	VOISIN	96 AVENUE DE LA MUZELLE	IMMEUBLE LE CHAMPAGNE	LES DEUX ALPES	38860
0380902	MAG PRESSE	CHEVILLARD	C.CIAL SUPER INTERMARCHE	AVENUE DE LA REPUBLIQUE	BRESSON	38320
0381101	MAISON DE LA PRESSE	COMTE	26 RUE ALBERT LONDRES		ECHIROLLES	38130
0381163	MAG PRESSE	VICHERY/PILON	CENTRE COMMERCIAL LECLERC	RUE DES ARDENNES	TIGNIEU JAMEYZIEU	38230
0400354	MAG PRESSE	BELLOC	C.CIAL LECLERC LE GRAND MOUN	329 BD OSCAR NIEMEYER	ST PIERRE DU MONT	40280
0420164	MAISON DE LA PRESSE	BALLANSAT	RESIDENCE LES VIGNES	RUE DE GRUYERES	RENAISON	42370
0440053	MAISON DE LA PRESSE	DURAND	18 RUE DES HALLES		CLISSON	44190
0440099	MAG PRESSE	PAIRIN	13 BLD EMILE POURRIEUX		GUERANDE	44350
0440209	MAG PRESSE	BARBIER	C.CIAL HYPER LECLERC	ROUTE DE CLISSON	BASSE GOULAIN	44115
0440282	MAG PRESSE	GARNIER	92 RUE DE LA BOURGEONNIERE		NANTES	44300
0440336	MAISON DE LA PRESSE	CHEMIN	14 PLACE DU BEAU VERGER		VERTOU	44120
0440541	MAISON DE LA PRESSE	DENIAUD	5 PLACE DE LA MAIRIE		ST ETIENNE DE MONTLUC	44360
0440639	MAG PRESSE	PINARD	6 PLACE DE LA LIBERTE		TREILLIERES	44119
0450016	MAG PRESSE	MICHAU	11 ROUTE NATIONALE 152	C.CIAL LECLERC	TAVERS	45190
0490035	MAG PRESSE	BAISSON	093 BLD ST MICHEL		ANGERS	49100
0490059	MAG PRESSE	GICQUEL	PLACE DU CHAPEAU DE GENDARME		ANGERS	49000
0490140	MAG PRESSE	PORTRON	C.CIAL HYPER AUCHAN	Z.I.LA CROIX CADEAU	AVRILLE	49240

0490210	MAISON DE LA PRESSE	RIAUD	131 RUE NATIONALE		CHOLET	49300
0490471	MAISON DE LA PRESSE	BUTEL	4 PLACE CHARLES DE GAULLE		VIHIERS	49310
0500059	MAISON DE LA PRESSE	CATTEZ	19 PLACE DE LA REPUBLIQUE		CARENTAN	50500
0500105	MAISON DE LA PRESSE	DAVENAS	2 RUE DES FOSSES		CHERBOURG	50100
0500631	MAG PRESSE	PEPIN	2 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE		BRECEY	50370
0510037	MAISON DE LA PRESSE	CUPERLIER	C.CIAL CARREFOUR CROIX DAMPIERRE		CHALONS EN CHAMPAGNE	51000
0510063	MAISON DE LA PRESSE	ROBINET	11 RUE DU GAL LECLERC		EPERNAY	51200
0510330	MAISON DE LA PRESSE	FAHYS	6 RUE PAUL DOUMER		SEZANNE	51120
0510405	MAG PRESSE	FANDRE	C.CIAL HYPER LECLERC	ROUTE NATIONALE 51	CHAMPFLEURY	51500
0510409	MAG PRESSE	ALVES	C.CIAL HYPER LECLERC		FAGNIERES	51510
0530128	MAG PRESSE	DENIAU	C.CIAL HYPER LECLERC LE PEGASE	60 AV COMMUNAUTE EUROPEENE	LAVAL	53000
0540128	MAISON DE LA PRESSE	LAMBALLAIS	13 RUE MARGAINE		LONGWY	54400
0540204	MAISON DE LA PRESSE	GIRAULT/JOFFIN	C.CIAL HYPER CORA	RN 57	HOUEMONT	54180
0560227	MAISON DE LA PRESSE	SAMSEOU	3 RUE DE LA GARE		QUEVEN	56530
0560311	MAISON DE LA PRESSE	DAOUST	42 RUE DE VERDUN		QUIBERON	56170
0560421	MAG PRESSE	BERTHY/RIGOBERT	C.CIAL HYPER LECLERC	ZAC DE PARC LANN	VANNES	56000
0570383	MAISON DE LA PRESSE	GROSCLAUDE	49 GRAND'RUE		SARREBOURG	57400
0570417	MAG PRESSE	MARIE	C.CIAL CORA	RUE DE BITCHE	SARREGUEMINES	57200
0570437	MAG PRESSE	SCHROEDER	A4 PARIS PROVINCE	AIRE LONGEVILLE ST AVOLD	LONGEVILLE LES ST AVOLD	57740
0570521	MAISON DE LA PRESSE	BALL	1 PLACE AU BOIS		THIONVILLE	57100
0590085	MAISON DE LA PRESSE	BLOT	1 RUE DU GAL DE GAULLE		CAMBRAI	59400
0590272	MAG PRESSE	PAILLARD	110 RUE DE VERDUN		SIN LE NOBLE	59450
0590476	MAISON DE LA PRESSE	FORTANT	10 RUE DU MARECHAL LECLERC		HAZEBROUCK	59190
0590956	MAG PRESSE	BOUWY	C.CIAL AUCHAN-NIVEAU HAUT	VILLENEUVE 2 - BP 65	VILLENEUVE D'ASCQ CX	59650
0591178	MAG PRESSE	DELVOYE	C.CIAL HYPER INTERMARCHÉ	BLD LOUISE MICHEL	SOMAIN	59490
0592354	MAG PRESSE	DEWITTE	C.CIAL HYPER INTERMARCHÉ	ROUTE DE VALENCIENNES	LE QUESNOY	59530
0600327	MAISON DE LA PRESSE	TESSON	51 ROUTE NATIONALE		LACROIX ST OUEN	60610
0600374	MAISON DE LA PRESSE	ROUCHY	3 RUE DE PARIS		NOYON	60400
0600864	MAG PRESSE	NUSSLI/CARLIER	C.CIAL AUCHAN LE PRIEURE	ZAC LES JARDINS	LACROIX ST OUEN	60610
0610186	MAG PRESSE	DENIS	25 PLACE DU GENERAL DE GAULLE		LE MELE SUR SARTHE	61170
0610286	MAG PRESSE	CHESNAIS	C.CIAL HYPER LECLERC	93 RUE DE LA CHAUSSEE-BP 158	FLERS	61103
0620148	MAISON DE LA PRESSE	MAILLET	1 RUE DE PERONNE		BAPAUME	62450
0620153	MAISON DE LA PRESSE	CAZIER	33 RUE CARNOT		BERCK PLAGÉ	62600
0620185	MAG PRESSE	COLINET	C.CIAL AUCHAN		BETHUNE	62400
0620426	MAISON DE LA PRESSE	LECOMTE	17 PLACE LEON BLUM		DESVRES	62240

0620466	MAISON DE LA PRESSE	DAMIENS	21 RUE DE DOULLENS		FREVENT	62270
0620561	MAISON DE LA PRESSE	DAUSQUE	58 RUE DE PARIS		LE TOUQUET PARIS PLAGES	62520
0620779	MAISON DE LA PRESSE	DOISY	2 RUE DE DOUAI		VITRY EN ARTOIS	62490
0640123	MAISON DE LA PRESSE	MASSE	1 PLACE SORHAINDE		CAMBO LES BAINS	64250
0640146	MAISON DE LA PRESSE	DETCART	4 RUE PIERRE BROUSSAIN		HASPARREN	64240
0640156	MAISON DE LA PRESSE	SINSOU	92 BOULEVARD LECLERC		HENDAYE PLAGES	64700
0640184	MAISON DE LA PRESSE	AYLLON DELGADO	PLACE DU GENERAL DE GAULLE		ARTIX	64170
0660040	MAISON DE LA PRESSE	NICOLAS	PLACE DE LA MEDITERRANEE		CANET PLAGES	66140
0660258	MAG PRESSE	DENIS	C.CIAL LE CANIGOU		ST ESTEVE	66240
0660629	MAG PRESSE	PAYRAUDEAU	C.CIAL HYPER LECLERC	D 900	LE BOULOU	66160
0670079	MAISON DE LA PRESSE	BASTIAN	27 GRAND' RUE		HAGUENAU	67500
0670217	MAG PRESSE	MODRY	70 RUE DU GAL DE GAULLE		ROSHEIM	67560
0670258	MAISON DE LA PRESSE	WACHENHEIM	3 RUE DES CLEFS - BP 10141		SELESTAT CEDEX	67603
0670339	MAISON DE LA PRESSE	MORENO	37 RUE NOTRE DAME		MOLSHEIM	67120
0670381	MAG PRESSE	RAMI	72 RUE BOECKLIN		STRASBOURG	67000
0671322	MAISON DE LA PRESSE	BASTIAN	28 RUE NATIONALE		WISSEMBOURG	67160
0680034	MAG PRESSE	GUNTZBURGER	37 A RUE DU LOGELBACH		COLMAR	68000
0690693	MAG PRESSE	GERIN	21 PLACE DE LA LIBERTE		MORNANT	69440
0690799	MAISON DE LA PRESSE	COUDURIER	283 RUE NATIONALE		VILLEFRANCHE/SAONE	69400
0691263	MAISON DE LA PRESSE	MONIN	52 AVENUE DU POINT DU JOUR		LYON 5	69005
0691318	MAG PRESSE	MATAR	C.CIAL CARREFOUR LE PEROLIER	RUE J.M.VIANNAY	ECULLY	69130
0691340	MAISON DE LA PRESSE	AYROLLES	3 RUE ADOLPHE MAX		LYON	69005
0720548	MAG PRESSE	MERLE	C.CIAL HYPER LECLERC	RUE DU PIN VERT	VOUVRAY/LOIR	72500
0720607	MAG PRESSE	RENOU	C.CIAL HYPER LECLERC	ROUTE DE BONNETABLE	LE MANS CEDEX	72016
0730028	MAISON DE LA PRESSE	DE BORTOLI	123 RUE DE GENEVE		AIX LES BAINS	73100
0740169	MAG PRESSE	PERRIN	33 ROUTE DE SALLANCHES		COMBLOUX	74920
0740190	MAG PRESSE	BLANCHARD	3 RUE NATIONALE		ST GINGOLPH	74500
0740375	MAISON DE LA PRESSE	BERAS	C.CIAL SUPER SIMPLY MARKET	ROUTE DES VOIRONS	VEIGY FONCENEX	74140
0740759	MAISON DE LA PRESSE	ALESSANDRI	24 PLACE DE LA RESISTANCE		MEGEVE	74120
0740791	MAISON DE LA PRESSE	GUYONNET-PICHON	65 RUE NATIONALE		EVIAN LES BAINS	74500
0752851	MAISON DE LA PRESSE	AYROLLES	13 bis AVENUE DE PORTE DES LILAS		PARIS 19	75019
0760053	MAISON DE LA PRESSE	LEDUN	85 RUE DU GENERAL DE GAULLE		CANY BARVILLE	76450
0760287	MAG PRESSE	LOSCUN	42 RUE B. DE ST PIERRE		LE HAVRE	76600
0760288	MAISON DE LA PRESSE	LOSCUN	27 PLACE DES HALLES CENTRALES		LE HAVRE	76600
0760364	MAG PRESSE	LEMIEUX	38 RUE GAMBETTA		MONTIVILLIERS	76290

0760496	MAG PRESSE	VASSEUR	C.CIAL CARREFOUR MARKET	1661 RUE DE LA HAIE	BOIS GUILLAUME	76230
0760862	MAISON DE LA PRESSE	MASSON-DUGATS	20 RUE LE MAIL		YVETOT	76190
0760878	MAISON DE LA PRESSE	JULIEN	109 GRANDE RUE		BUCHY	76750
0761004	MAG PRESSE	GLOZ/CARON	C.CIAL HYPER LECLERC	10 RUE JEAN MOULIN	YVETOT	76190
0761594	MAISON DE LA PRESSE	DECOENE	C.CIAL HYPER INTERMARCHE	10 PLACE ST MARC	ROUEN	76000
0770129	MAISON DE LA PRESSE	WIAME	18 PLACE DU MARCHE		COULOMMIERS	77120
0771208	MAG PRESSE	HENRY/LESUR	C.CIAL HYPER LECLERC	3 RUE GEORGES CLAUDE	MEAUX	77100
0771435	MAG PRESSE	COPPIN	1 PLACE DU MARCHE		VILLEPARISIS	77270
0780107	MAISON DE LA PRESSE	LEFEUVRE	9 RUE GABRIEL PERI		HOUILLES	78800
0790152	MAG PRESSE	DELARBRE	8 PLACE DU MARCHE		MELLE	79500
0790163	MAISON DE LA PRESSE	JOHANY	8, RUE VICTOR HUGO		NIORT	79000
0800003	MAISON DE LA PRESSE	FREVILLE	14 RUE MAL FOCH		ABBEVILLE	80100
0800050	MAISON DE LA PRESSE	CARBONI	8 PLACE D'ARMES		ALBERT	80300
0800422	MAISON DE LA PRESSE	BOUVET	14 RUE DE LA FERTE		ST VALERY/SOMME	80230
0800583	MAISON DE LA PRESSE	RADONDY	GALERIE DES JACOBINS	19 RUE DE LA REPUBLIQUE	AMIENS	80000
0810039	MAG PRESSE	MAZARS	CC LECLERC - LARQUIPEYRE		LESCURE D ALBIGEOIS	81380
0810060	MAISON DE LA PRESSE	HERSOC	24 AVENUE JEAN JAURES		CARMAUX	81400
0810094	MAG PRESSE	VAISSETTE	C.CIAL DU ROULANDOU		CASTRES	81100
0810241	MAG PRESSE	PALMA	C.CIAL HYPER LECLERC PORTES ALBI	ZAC FONLABOUR	ALBI	81000
0830417	MAG PRESSE	PAIRIS	548 AV DE LATTRE DE TASSIGNY		SIX FOURS LES PLAGES	83140
0850908	MAG PRESSE	ROLLAND	C.CIAL HYPER ITM	LA BOUSSOLE	CHATEAU D'OLONNE	85180
0870093	MAG PRESSE	GESTA	20 RUE DU GENERAL DE GAULLE		ISLE	87170
0880108	MAISON DE LA PRESSE	GREGOIRE	1 PLACE DU TILLEUL		GERARDMER	88400
0910277	MAISON DE LA PRESSE	MASSON DEBLAIZE	57 RUE DE PARIS		ORSAY	91400
0920828	MAISON DE LA PRESSE	MERLAND	41 AVENUE GEORGES POMPIDOU		LEVALLOIS PERRET	92300
0920839	MAG PRESSE	CHOU	RUEIL 2000	26 RUE JACQUES DAGUERRE	RUEIL MALMAISON	92500
0921200	MAISON DE LA PRESSE	KERHOM	61 RUE HOUDAN		SCEAUX	92330
0940102	MAG PRESSE	COTE	14 RUE DES MARCHANDS		MAROLLES EN BRIE	94440
0940651	MAISON DE LA PRESSE	BENMAIZA	C.CIAL SIMPLY MARKET LA COUPOLE	3 PLACE DES MARSEILLAIS	CHARENTON LE PONT	94220
0950400	MAISON DE LA PRESSE	LEGRIS	56 BD CHARLES DE GAULLE		SANNOIS	95110

Article 4 : Validité des bulletins de participation

Il ne sera accepté qu'une seule participation par foyer (même nom, même adresse). En cas d'envois multiples, un seul sera pris en compte. Un participant ne pourra gagner qu'un seul lot pendant la durée du jeu-concours.

Les participations qui ne respecteraient pas les points visés aux articles 2 et 3 du présent règlement ne seront pas prises en compte ; de même, les participations dont les coordonnées seraient, incomplètes ou illisibles, ou encore insuffisamment affranchies ou expédiées après la date de clôture du jeu-concours seront considérées comme nulles.

L'organisateur se réserve le droit de procéder à la vérification des informations qui lui auront été communiquées.

Article 5 : Désignation des gagnants

Les 300 gagnants seront choisis par tirage au sort au plus tard le 31 mai 2017.

Les 5 meilleurs vendeurs du challenge vendeurs seront sélectionnés au plus tard le 31 mai 2017.

Article 6 : Critères de sélection

La photographie envoyée pour participer devra être conforme aux critères suivants :

- La photographie devra représenter un enfant à côté ou devant la PLV silhouette Petit Ours Brun du jeu-concours exclusivement, et non une autre PLV ou silhouette Petit Ours Brun
- La photographie devra être prise dans l'un des cent quatre vingt quinze (195) points de vente participants (cf. Article 3 bis : Liste des points de vente participants)
- La photographie devra être envoyée à la société organisatrice via la page Facebook officielle de Petit Ours Brun @fandePetitOursBrun ou à l'adresse mail petitoursbrun@bayard-presse.com entre le 30 mars 2017 et le 30 avril 2017

Article 7 : Description des lots

- Pour le public :

Le jeu-concours est doté de 300 lots.

Nature de chaque lot :

- 100 exemplaires du livre poche *Petit Ours Brun dans son bain*, PTTC : 2,50 €
- 100 exemplaires du livre poche *Petit Ours Brun veut un câlin*, PTTC : 2,50 €
- 100 exemplaires du livre poche *Petit Ours Brun va dormir*, PTTC : 2,50 €

- Pour les points de vente participants :

Le jeu-concours est doté de 5 lots.

Nature de chaque lot :

- 1^{er} prix : Une smartbox « Etape gourmande et œnologie », PTTC : 149,90 €
- Du 2^{ème} au 5^{ème} prix : Une smartbox « Week-end insolite », PTTC : 69,90 €

Les lots ne pourront être échangés contre d'autres lots ni contre leur valeur monétaire.

Dans le cas où un fournisseur modifierait un des lots mis en jeu, la responsabilité de la société organisatrice ne saurait être engagée de ce fait. Toutefois, la société organisatrice s'efforcera de le remplacer par un lot équivalent de valeur égale ou supérieure.

Article 8 : Obtention des lots

Les gagnants seront informés personnellement par courrier électronique, à l'adresse indiquée par eux, au plus tard le 31 mai 2017.

Les lots seront adressés par courrier à l'adresse qu'ils auront indiquée sur le formulaire de participation, ou bien à l'adresse qu'ils auront indiquée par email à la société organisatrice lorsqu'ils auront été informés qu'ils sont les gagnants. Si un gagnant ne peut être informé, ou s'il ne réclame pas son lot dans un délai d'un (1) mois à compter du 31 mai 2017, la société organisatrice procédera à une nouvelle attribution du lot parmi les questionnaires avec les bonnes réponses des participants au jeu-concours.

Article 9 : Utilisation du nom et de l'image

Du seul fait de sa participation au présent jeu-concours, chaque gagnant autorise par avance la société organisatrice à utiliser son nom et son image pour toute opération de promotion liée au présent jeu-concours, dans la limite d'un (1) an à compter de la date de clôture du jeu-concours, sans que cette utilisation puisse ouvrir droit à quelque rémunération ou indemnité que ce soit.

Article 10 : Utilisation de la photographie envoyée

Du seul fait de sa participation au présent jeu-concours, chaque gagnant autorise par avance la société organisatrice à fixer, reproduire et communiquer au public, par extrait ou en totalité, dans le monde entier, la photographie qu'il aura envoyée pour participer, aux fins d'animations des sites internet et des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter) de la société organisatrice, dans la limite de cinq (5) ans à compter de la date de clôture du jeu-concours, sans que cette utilisation puisse ouvrir droit à quelque rémunération ou indemnité que ce soit.

Article 11 : Utilisation des données personnelles

Les informations nominatives contenues dans le bulletin de participation sont nécessaires pour la gestion du jeu-concours. Elles pourront être réutilisées par les services internes de la société organisatrice et par les sociétés liées contractuellement à elles à des fins de prospection commerciale, d'analyse et de recherche marketing. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles les concernant, conformément à la loi du 6 janvier 1978, en écrivant à : Bayard Jeunesse, Service marketing pôle héros, 18 rue Barbès, 92128 Montrouge cedex.

Article 12 : Responsabilité des sociétés organisatrices/ Cas de force majeure / Réserve de prolongation

La responsabilité de la société organisatrice ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure, le présent jeu-concours devait être modifié, écourté ou annulé. Elle se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation.

Des additifs, ou en cas de force majeure des modifications à ce règlement peuvent éventuellement intervenir pendant le jeu-concours. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement et déposés à l'Etude dépositaire du présent règlement.

La société organisatrice ne saurait non plus être responsable des problèmes postaux pouvant intervenir pendant la durée de l'opération.

Sa responsabilité ne saurait être encourue :

- si un participant était déconnecté accidentellement par l'opérateur téléphonique ou son fournisseur d'accès Internet
- si un participant oubliait de saisir ses coordonnées ;
- si un participant subissait une panne technique quelconque (mauvais état de la ligne, du combiné).
- si une défaillance technique du serveur télématique ou du poste téléphonique du standard jeu empêchait un participant d'accéder au jeu-concours,

- en cas de panne EDF ou d'incident du serveur

La participation au jeu-concours par Internet implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites des technologies utilisées par l'Internet et les technologies qui y sont liées, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

En conséquence, la société organisatrice ne saurait en aucune circonstance être tenue responsable, sans que cette liste soit limitative :

- en cas de défaut d'acheminement des envois postaux
- du contenu des services consultés sur le Site et, de manière générale, de toutes informations et/ou données diffusées sur les services consultés sur le Site ;
- de la transmission et/ou de la réception de toute donnée et/ou information sur Internet
- de tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement/fonctionnement du jeu ;
- de défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication ;
- de perte de tout courrier électronique et/ou de toute donnée ;
- des problèmes d'acheminement ;
- du fonctionnement de tout logiciel ;
- des conséquences de tout virus, bogue informatique, anomalie, défaillance technique ;
- de tout dommage causé à l'ordinateur d'un Joueur ;
- de toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer au jeu-concours ou ayant endommagé le système d'un Joueur.

Il est précisé que la société organisatrice ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, d'une suspension ou de la fin du jeu-concours, et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au Site Internet. Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte.

La connexion de toute personne au site et la participation des joueurs au jeu-concours se fait sous leur entière responsabilité.

Il est convenu que la société organisatrice pourra se prévaloir, notamment aux fins de preuve de tout acte, fait ou omission, des programmes, données, fichiers, enregistrements, opérations et autres éléments (tel que des rapports de suivi ou autres états) de nature ou sous format ou support informatiques ou électroniques, établis, reçus ou conservés directement ou indirectement par la société organisatrice, notamment dans ses systèmes d'information, en rapport avec l'utilisation de son site Internet.

Les joueurs s'engagent à ne pas contester la recevabilité, la validité ou la force probante des éléments de nature ou sous format ou support informatiques ou électroniques précités, sur le fondement de quelque disposition légale que ce soit et qui spécifierait que certains documents doivent être écrits ou signés par les parties pour constituer une preuve.

Ainsi, les éléments considérés constituent des preuves et, s'ils sont produits comme moyens de preuve par les sociétés organisatrices dans toute procédure contentieuse ou autre, ils seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

Article 13 : Application du règlement

La participation à ce jeu-concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Il ne sera répondu à aucune demande orale ou téléphonique concernant l'interprétation ou l'application du règlement.

Toute contestation ou réclamation litigieuse relative à ce jeu-concours devra être formulée par écrit et ne pourra être prise en considération au-delà du délai d'un mois à compter de la date de clôture du jeu-concours.

Toute interprétation litigieuse du présent règlement, ainsi que tous les cas non prévus seront tranchés souverainement par la société organisatrice.

La société organisatrice prendra toutes les mesures nécessaires au respect du présent règlement.

Toute fraude ou non-respect de celui-ci pourra donner lieu à l'exclusion du jeu-concours de son auteur, la société organisatrice se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

Enfin, il est expressément convenu que la loi ayant vocation à s'appliquer est la loi française.

Article 14 : Dépôt du règlement

Le présent règlement est déposé à l'étude de Maîtres JOURDAIN et DUBOIS, huissiers de justice associés à Paris XVI.

Le règlement du jeu-concours est librement et gratuitement accessible sur le site Internet www.petitoursbrun.com où il peut être imprimé à tout moment. Il peut aussi être adressé à toute personne qui en fait la demande à l'adresse suivante : Bayard Presse, service Marketing Pôle Héros, 18 rue Barbès 92128 Montrouge Cedex. France.